

SAMSUNG

Du 1er septembre au 31 décembre 2015

La technologie
concentrée

Jusqu'à

30€

remboursés*

pour tout achat d'un

GALAXY S5mini



DAS : 0,968 W/kg**

*Voir modalités de l'offre page suivante

**Le DAS (débit d'absorption spécifique des téléphones mobiles) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg

SAMSUNG

COMMENT PARTICIPER A L'OFFRE

«La technologie concentrée»

CONDITIONS DE L'OFFRE

Offre promotionnelle réservée aux particuliers résidents en France Métropolitaine (Corse et DROM-COM compris) du 01/09/15 au 31/12/15, permettant d'obtenir un remboursement différé de 30€ TTC pour l'achat d'un Samsung Galaxy S5 mini d'une valeur minimum de 30€ TTC, dans une enseigne participante. La demande de remboursement est à effectuer au plus tard le 14/01/2016 (cachet de La Poste faisant foi). Seules les demandes comportant l'ensemble des pièces et informations demandées seront prises en compte.

Cette offre est réservée aux personnes physiques majeure, limitée à un remboursement et un produit par foyer (même nom, même adresse) ou par IBAN + BIC (un même IBAN+BIC ne sera accepté qu'une seule fois par opération).

Vous recevrez votre remboursement sous 8 à 10 semaines environ à compter de la réception de votre dossier conforme. Aucun remboursement ne sera effectué sans RIB.

1. ACHETEZ VOTRE SMARTPHONE SAMSUNG

Achetez, entre le **1er septembre et le 31 décembre 2015 inclus**, un smartphone Samsung Galaxy S5 mini.

2. REMPLISSEZ VOTRE BULLETIN

Imprimez et remplissez le bulletin ci-dessous ou indiquez vos coordonnées sur papier libre

3. CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

Joignez impérativement au bulletin ou au papier libre :

- **La photocopie de la facture entière** prouvant votre achat d'un Samsung Galaxy S5 mini ainsi que le libellé du téléphone acheté, avec son prix, date d'achat et l'enseigne où l'achat a été effectué entourés.
- **L'original du code-barres** du produit acheté (photocopie non acceptée)
- **L'original de la vignette IMEI** découpée sur l'emballage du téléphone (photocopie non acceptée)
- **Un IBAN + BIC** présent sur votre RIB. Ils sont obligatoires pour obtenir votre remboursement. L'IBAN commence par FR et est suivi de 25 caractères. Le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier l'établissement bancaire.

4. ENVOYEZ VOTRE DOSSIER (LES FRAIS D'ENVOI DU DOSSIER NE SERONT PAS REMBOURSES)

Envoyez l'ensemble des éléments de votre dossier dans une enveloppe suffisamment affranchie **au plus tard le 14/01/2016** (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

SAMSUNG - GS5 mini
FACILITY N° 150902
13844 VITROLLES CEDEX

Mlle Mme M

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Toute demande illisible, raturée ou incomplète sera considérée comme nulle. Tout dossier frauduleux ou ne respectant pas les conditions de l'offre sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Les réclamations envoyées après le 31/01/2016 ne seront plus traitées. Offre valable uniquement sur les produits dont le n° IMEI est liste chez Extenso Telecom.

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données vous concernant sur demande écrite à : SAMSUNG - GS5 mini - Facility n° 150902 - 13844 VITROLLES CEDEX

